



# LETTRE

aux associés de la médaille miraculeuse

## SOMMAIRE

Notre-Dame d'Argenton-sur-Creuse	p.3
Marie avec nous	p.4
Marie dans la Bible	p.5
Association de la Médaille Miraculeuse	p.6
Chapelet et carte bancaire	p.7
140 rue du Bac	p.8

## le mot du père

Dans la joie, au nom de notre Association de la Médaille Miraculeuse, souhaitons-nous réciproquement une Bonne Année, surtout sous la protection de Celle qui est au commencement du Verbe fait chair et donc de son Évangile, de Celle qui est la Mère de Jésus et par Jésus qui est la Mère de Dieu, célébrée désormais le 1<sup>er</sup> janvier, et notre Mère. Aimons cette Mère d'un amour certes affectif, mais aussi effectif, c'est-à-dire agissant dans le Corps de son Fils qu'est l'Église et aux périphéries de ce Corps qui ne demande qu'à s'étendre pour le bonheur de tout humain.

Jean-Daniel Planchot  
Aumônier et directeur national de  
l'Association de la Médaille Miraculeuse

## LE CULTE DE MARIE

Jean-Daniel Planchot

**L'**Église a toujours honoré la Vierge, Mère de Dieu, d'un culte spécial. Les honneurs qu'elle lui rend surpassent ceux dont la mémoire des autres saints est l'objet, à cause de la dignité suréminente dont elle a été revêtue dans le mystère de l'incarnation du Fils de Dieu.

Les écrivains ecclésiastiques les plus anciens emploient, en parlant de la sainte Vierge, des expressions qui ne laissent subsister aucun doute sur les sentiments dont les fidèles, à l'origine, étaient animés à son égard. Dès le commencement, c'est-à-dire aussitôt que le culte public fut organisé et développé par les papes et par les évêques, on chanta dans l'assemblée des chrétiens les louanges de Marie, on célébra les privilèges dont elle fut comblée, on exalta ses vertus, on invoqua sa protection, on eut recours à son intercession.

À mesure que l'Église devint plus florissante, à mesure que les mystères de Jésus Christ furent célébrés avec plus de magnificence, les fêtes de Marie devinrent plus solennelles et plus nombreuses. Tout en prenant soin d'instruire les fidèles qu'à Dieu seul appartient le culte souverain, elle n'a pas cessé d'insister sur les pratiques de dévotion envers la sainte Vierge, parce que la puissante intercession de la Mère de Dieu nous facilite l'accès auprès de la divine justice et de l'éternelle miséricorde.

*“ Nous sommes pleins de vénération, dit saint Jérôme, pour celle qui a coopéré à notre salut, et qui, en recevant du Ciel dans son sein son Créateur, nous a donné sur la terre un rédempteur... On ne peut douter que tout ce que nous rendons à la Mère de Dieu ne tourne à la gloire de Jésus Christ, son fils.”*

Il n'y a donc pas dans le christianisme de culte plus autorisé que celui que nous rendons à la Mère de Dieu. En Orient, comme en Occident, retentissent partout les louanges de Marie. ■



La Vierge Hodigitria, 1732  
panneau de l'iconostase de l'église de la Transfiguration-  
du-Sauveur - village de Bolchié Sorotchinsty (Ukraine)

rédaetion et administration

95 rue de Sèvres 75006 PARIS - Tél : 01 45 48 08 32

Directeur de la publication et de la rédaction : Jean-Daniel Planchot c.m.  
Conception : fr. Jean-Claude Moinier  
Secrétariat et Rédaction : Marie-Pierre Flour  
Comptabilité et Gestion : Marie-Hélène Garce  
Impression : K com créa - 76340 Blangy-sur-Bresle

Commission paritaire 0314 G 81817 - ISSN 1633 6593 - Dépôt légal : janvier 2016

95 rue de Sèvres • 75006 PARIS • Tél. 01 45 48 08 32

CCP 19 458 44 D - Paris • site : [www.medaille-miraculeuse.fr](http://www.medaille-miraculeuse.fr) • e-mail : [ass.medaillemir@wanadoo.fr](mailto:ass.medaillemir@wanadoo.fr)